



Doc. 373

06 juillet 1955

Mesures à prendre dans les pays membres pour protéger les consommateurs

Proposition de résolution

déposée par Mlle Elaine BURTON et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant qu'il entre parmi les objectifs du Conseil de l'Europe de favoriser le progrès social parmi ses Membres;

Considérant que la protection des consommateurs et, d'une façon générale, l'organisation de la consommation constituent un puissant facteur d'amélioration des conditions de vie;

Estimant qu'une coopération des pays membres en cette matière serait susceptible de promouvoir une notable amélioration des méthodes nationales et d'aboutir utilement à l'élaboration d'une politique commune européenne dans ce domaine,

Décide :

1. d'inscrire à son ordre du jour la question des « mesures à prendre dans les pays membres pour protéger les consommateurs »;
2. de charger le Secrétaire Général d'inviter les représentants des associations et institutions qui se consacrent à la protection de la consommation dans les pays membres à se réunir au siège du Conseil de l'Europe, afin d'examiner la question et de faire toutes suggestions utiles à l'Assemblée.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BURTON Elaine, Royaume-Uni, SOC

1. SOC: Groupe socialiste